

**DEPARTEMENT DE
LA HAUTE-SAVOIE**

**ARRONDISSEMENT
DE ST JULIEN-EN-
GENEVOIS**

REPUBLIQUE FRANCAISE

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
ANNEMASSE – LES VOIRONS – AGGLOMERATION**

SIEGE : 11, AVENUE EMILE ZOLA – 74100 ANNEMASSE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL**

OBJET :

Séance du : mercredi 14 mai 2025

DÉCISION

Convocation du : 07 mai 2025

**MODIFICATIVE 2025-
01 - BUDGET ORDURES
MENAGERES**

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 56

Président de séance : Gabriel DOUBLET

Secrétaire de séance : Nadège ANCHISI

N° CC_2025_0055

Membres présents :

Laurent GILET, Bertilla LE GOC, Christian DUPESSEY, Ines AYEB, Maryline BOUCHÉ, Michel BOUCHER, Dominique LACHENAL, Nicolas LEBEAU-GUILLOT, Chadia LIMAM, Amine MEHDI, Mylène SAILLET RAPHOZ, Pascal SAUGE, Marie-Claire TEPPE-ROGUET, Bernard BOCCARD, Marion BARGES-DELATTRE, Anny MARTIN, Jean-Michel VOUILLOT, Jean-Paul BOSLAND, Nadège ANCHISI, Antoine BLOUIN, Odette MAITRE, Denis MAIRE, Christine BURKI, Pauline PLAGNAT-CANTOREGGI, Gabriel DOUBLET, Danielle COTTET, Patrick ANTOINE, Jean-Pierre BELMAS, Michel COLLOT, Véronique FENEUL, Pascale PELLIER, Nadine JACQUIER, Daniel DE CHIARA, Maurice LAPERROUSAZ, Marie-Jeanne MILLERET, Sophie VILLARI

Représentés :

Robert BURGNIARD par Mylène SAILLET RAPHOZ, Yves CHEMINAL par Marie-Claire TEPPE-ROGUET, Claude ANTHONIOZ par Bernard BOCCARD, Paulette CLERC par Marion BARGES-DELATTRE, Isabelle VINCENT par Odette MAITRE, Yannick CHARVET par Danielle COTTET

Excusés :

Guillaume MATHELIER, François LIERMIER, Christian AEBISCHER, Kévin CHALEIL-DOS-RAMOS, Géraldine VALETTE-GURRIERI, Djamel DJADEL, Matthieu LOISEAU, Louiza LOUNIS, Pascale MAYCA, Joanny DEGUIN, Anne FAVRELLE, Stéphane PASSAQUAY, Julien BEAUCHOT, Pascal ROPHILLE

Le budget primitif 2025 du budget Ordures Ménagères a été voté par délibération du Conseil communautaire n°2025_0028 en date du 19 mars 2025. Depuis lors, de nouveaux éléments sont à prendre en compte, ce qui nécessite de procéder à des ajustements budgétaires annexés à la présente.

Le Conseil Communautaire, entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré :

A l'unanimité,

DECIDE :

D'APPROUVER la Décision Modificative n°2025-01 telle qu'elle est présentée dans le tableau ci-joint.

Pour le président et par délégation,

Signé électroniquement par : Renaud MOISSON
Date de signature : 15/05/2025
Qualité : Agglo - DGA Gestion Relation Usagers par délégation de Agglo -
DGS

Le secrétaire de séance,

Signé électroniquement par : Nadège ANCHISI
Date de signature : 16/05/2025
Qualité : Agglo - Secrétaire Conseil Communautaire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Président d'Annemasse Agglo dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à compter de la notification de la délibération ou de sa date de publication, ou à compter de la réponse d'Annemasse Agglo, si un recours gracieux a été préalablement déposé.

1 - DM 2025-01 - STRUCTURE DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2025	DM2025-01	BP + DM 2025-01	STRUCTURE BUDGET 2025
Chapitre 011 : Charges à caractères générales	10 271 581,00 €	48 200,00 €	10 319 781,00 €	62%
<i>Dont Prestations Sivalor</i>	6 143 000,00 €	- €	6 143 000,00 €	37%
<i>Dont Collectes sélectives</i>	1 343 000,00 €	- €	1 343 000,00 €	8%
Chapitre 012 : Charges de personnel	3 902 483,00 €	56 000,00 €	3 958 483,00 €	24%
Chapitre 014 : Atténuation de produits	5 000,00 €	- €	5 000,00 €	0%
Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante	212 834,00 €	5 006,00 €	217 840,00 €	1%
<i>Dont contribution Sivalor</i>	120 000,00 €	- €	120 000,00 €	1%
Chapitre 66 : Charges financières	17 450,00 €	45 000,00 €	62 450,00 €	1%
Chapitre 67 : Charges exceptionnelles	30 000,00 €	- €	30 000,00 €	0%
Chapitre 68 : Dotations aux provisions pour risques et charges de fonctionnement	8 006,00 €	- 6,00 €	8 000,00 €	0%
Sous total Dépenses réelles	14 447 354,00 €	154 200,00 €	14 601 554,00 €	88%
Chapitre 042 : Ecritures d'ordre entre sections	932 679,00 €	- €	932 679,00 €	5%
Chapitre 023 : Virement à la section d'investissement	412 702,80 €	733 306,00 €	1 146 008,80 €	7%
Sous total Dépenses d'ordre	1 345 381,80 €	733 306,00 €	2 078 687,80 €	12%
TOTAL GENERAL	15 792 735,80 €	887 506,00 €	16 680 241,80 €	100%

2-BP 2025 - STRUCTURE DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2025	DM2025-01	BP + DM 2025-01	STRUCTURE BUDGET 2025
Chapitre 013 : Atténuation de charges	19 000,00 €	20 000,00 €	39 000,00 €	0%
Chapitre 70 : Vente de produits, prestations de service	1 066 000,00 €	- €	1 066 000,00 €	7%
<i>Dont redevance spéciale</i>	700 000,00 €	- €	700 000,00 €	4%
Chapitre 731 : Fiscalité locale (TEOM)	13 800 000,00 €	131 500,00 €	13 931 500,00 €	84%
Chapitre 74 : Dotations et participations	12 000,00 €	736 000,00 €	748 000,00 €	4%
Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante	203 200,00 €	6,00 €	203 206,00 €	1%
Sous total	15 100 200,00 €	887 506,00 €	15 987 706,00 €	96%
Chapitre 002 : Reprise excédent 2024	653 285,80 €	- €	653 285,80 €	4%
Chapitre 042 : Ecritures d'ordre entre sections	39 250,00 €	- €	39 250,00 €	0%
<i>Dont Travaux en régie</i>	38 500,00 €	- €	38 500,00 €	0%
Sous total	692 535,80 €	- €	692 535,80 €	4%
TOTAL GENERAL	15 792 735,80 € 19/05/2025	887 506,00 €	16 680 241,80 €	100%



Direction des Finances,
de la prospective et de l'évaluation (DFPE)
le 08/04/2025

Envoyé en préfecture le 19/05/2025
Reçu en préfecture le 19/05/2025
Publié le 19/05/2025
ID : 074-200011773-20250515-CC_2025_0055-DE



Budget Ordures Ménagères

3 - DM 2025-01 - SECTION D'INVESTISSEMENT SYNTHESE

DEPENSES	BP 2025	DM 2025-01	CUMUL BP + DM	OBSERVATIONS
16 - Remboursement du capital de la dette	121 000,00 €	- €	121 000,00 €	
20 - Frais d'études et insertions	48 500,00 €	10 000,00 €	58 500,00 €	
20 - Logiciels	9 000,00 €	- €	9 000,00 €	
204 -Subventions d'équipement	118 400,00 €	- €	118 400,00 €	
21 - Acquisition de terrains	15 000,00 €	- €	15 000,00 €	
21 - Acquisition de matériels, et mobiliers	1 495 760,00 €	- €	1 495 760,00 €	
21 - Acquisition de véhicules	39 000,00 €	480 000,00 €	519 000,00 €	Camion pour ramassage points d'apports volontaires
21 - Agencement et aménagement des équipements	3 221 780,00 €	11 500,00 €	3 233 280,00 €	
Sous total dépenses réelles	5 068 440,00 €	501 500,00 €	5 569 940,00 €	
041 - Dépenses d'ordre internes à la section	50 000,00 €	- €	50 000,00 €	
040 - Dépenses d'ordres entre sections	39 250,00 €	- €	39 250,00 €	
Sous total dépenses d'ordre	89 250,00 €	0,00 €	89 250,00 €	
SOUS-TOTAL DES DEPENSES	5 157 690,00 €	501 500,00 €	5 659 190,00 €	
Déficit antérieur	2 140,44 €	- €	2 140,44 €	
Reports de crédits	1 887 006,74 €	- €	1 887 006,74 €	
TOTAL DES DEPENSES	7 046 837,18 €	501 500,00 €	7 548 337,18 €	

RECETTES	BP 2025	DM 2025-01	CUMUL BP + DM	OBSERVATIONS
10 - FCTVA	780 262,00 €	80 625,00 €	860 887,00 €	
10 - Réserves	1 519 799,18 €	- €	1 519 799,18 €	
16 - Emprunt	2 412 046,20 €	- 408 386,00 €	2 003 660,20 €	
13 - Subventions	550 000,00 €	95 955,00 €	645 955,00 €	Complément subvention CITEO
Sous total recettes réelles	5 262 107,38 €	-231 806,00 €	5 030 301,38 €	
021 - Virement de la section de fonctionnement	412 702,80 €	733 306,00 €	1 146 008,80 €	
024 - Produits de cession	20 000,00 €	- €	20 000,00 €	
040 - Amortissements	932 679,00 €	- €	932 679,00 €	
041 - Recettes d'ordre internes à la section	50 000,00 €	- €	50 000,00 €	Remboursement d'avance
Sous total recettes d'ordre	1 415 381,80 €	733 306,00 €	2 148 687,80 €	
Reports de crédits	369 348,00 €	- €	369 348,00 €	
Total des recettes	7 046 837,18 €	501 500,00 €	7 548 337,18 €	

4 - DM 2025-01 - ORDURES MENAGERES - Section d'investissement - Dépenses

ART.	DEPENSES	GEST.	CODE	LIBELLÉ ANTENNE	MONTANT DM	LIBELLE DE L'OPERATION	SOUS TOTAL
Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles							10 000,00 €
2031	Frais d'études	TRVN	COM22	DÉCHETTERIE DE VÉTRAZ MONTHOUX TTC	10 000,00 €	Etudes rétention des eaux de défense contre les incendies	
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles							491 500,00 €
21351	Aménagement construction bâtiments publics	TRVN	COM21	DECHETTERIE DE GAILLARD	1 800,00 €	Mise en place de ralentisseurs	
		TRVN	COM22	DÉCHETTERIE DE VÉTRAZ MONTHOUX TTC	6 200,00 €	Marquage au sol	
		TRVN	COM26	DECHETTERIE BONNE	3 500,00 €	Mise en place de ralentisseurs	
21828	Autres matériels de transport	GARAGE	COM1	COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES TTC	480 000,00 €	Camion pour ramassage des points d'apport volontaire	
TOTAL DES DEPENSES					501 500,00 €		

Direction des Finances,

de la prospective et de l'évaluation (DFPE)

le 08/04/2025

5 - DM 2025-01 - ORDURES MENAGERES - Section d'investissement - Recettes

ART.	RECETTES	GEST.	CODE	LIBELLÉ ANTENNE	MONTANT DM	LIBELLE DE L'OPERATION	SOUS TOTAL
Chapitre 10 - Dotations Fonds divers Réserves							80 625,00 €
10222	Fonds de compensation de la T.V.A.	FIN	COM1	FCTVA	80 625,00 €		
Chapitre 13 - Subventions d'investissement							95 955,00 €
1318	Subventions autres	PROPRE	COM32	PAV COMMUNES PÉRIPHÉRIQUES	95 955,00 €	Subvention CITEO (complément)	
Chapitre 16 - Emprunt							- 408 386,00 €
1641	Emprunts	FIN	COM1	COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES TTC	- 408 386,00 €	Emprunt d'équilibre	
Chapitre 021 - Virement de la section de fonctionnement							733 306,00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	FIN	COM1	COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES TTC	733 306,00 €		
TOTAL DES RECETTES					501 500,00 €		

Budget OM

Éléments clés

Budget OM : Ce qu'il faut retenir

Avant-propos :

Le budget des ordures ménagères demeure contraint, mais bénéficie d'un faible taux d'endettement qui permet de maintenir son équilibre : bien que le niveau d'épargne de ce budget reste faible, il demeure suffisant pour assurer le financement de la dette. Il est à noter que le taux de la TEOM est resté inchangé depuis plusieurs années, illustrant une gestion rigoureuse, alignée sur les objectifs politiques, les enjeux identifiés et la volonté de maintenir un service de qualité.

Section de fonctionnement :

À la suite du vote du budget primitif, il est proposé, dans le cadre de cette décision modificative, de procéder à des ajustements des prévisions budgétaires, pour la Direction des Finances, de la prospective et de l'évaluation et pour la Direction des Richesses Humaines :

- On note un réajustement des dépenses à hauteur de 46 700 €, dont 1 700 € correspondant à des frais bancaires, 5 000 € à l'annulation de factures liées à l'exercice comptable 2024, et enfin 40 000 € d'achat de containers.
- La mise en place d'une ligne de trésorerie sur ce budget nécessite une prévision budgétaire de 49 500 €.
- Il est proposé une modification des inscriptions du budget primitif à hauteur de 58 006 € pour les charges de personnel (chapitre 012) : réajustement du montant des participations à la mutuelle et à la prévoyance des agents pour 36 000 €, et 20 006 € compensé par une recette équivalente (nouvelle procédure demandée par le SGC d'Annemasse).
- En recettes, une inscription de 736 000 € liée à un reversement exceptionnel d'une part du produit de la vente d'énergie (revenus du SIVALOR liés à l'électricité) est inscrite à cette décision modificative ainsi qu'un produit complémentaire de TEOM de 131 500 € ajusté après notification de la base fiscale.

Section d'investissement :

Le reversement du SIVALOR permet de dégager un autofinancement supplémentaire offrant la possibilité d'engager de nouveaux investissements pour améliorer l'efficacité des services :

- Acquisition d'un camion pour la collecte des points d'apport volontaire pour 480 000 € en dépense, et 80 625 € en recette (FCTVA).
- Étude suite à un contrôle de la DREAL, nécessaire afin de mesurer une capacité de rétention des eaux pluviales suffisante pour assurer la défense incendie (déchetterie de Vétraz-Monthoux pour 10 000 €)
- Installations de ralentisseurs à la déchetterie de Gaillard et de Bonne pour 5 300 €, mise en place d'un marquage au sol à la déchetterie de Vétraz-Monthoux pour 6 200 €.